

L'inscription à l'École de natation

I) Montant des Cotisations et de la licence d'adhésion à la Fédération Française de natation

- 1) Cotisations de l'École de natation (enfants nés de 2010 à 2015) : 160 Euros +22 euros de licence = 182 euros pour le 1er adhérent inscrit à l'USSE natation, 10 euros de moins pour le second, 20 euros de moins pour le troisième et les suivants.

II) Dossier d'inscription

Il doit impérativement contenir :

1) La Fiche d'inscription remplie.

2) Le règlement libellé en deux chèques par adhérent à l'ordre de l'USSE section natation (le premier chèque couvrira la période allant de la rentrée au 17/01/21, l'autre du 17/01 à la fin de l'année), de manière précise

1^{er} adhérent = 1 chèque de 94 euros (1^{ère} période = cotisation+licence)+1 chèque de 88 euros (2^{ème} partie cotisation).

2^{ème} adhérent = 1 chèque de 88 euros (1^{ère} période = cotisation+licence)+1 chèque de 84 euros (2^{ème} partie cotisation).

3^{ème} adhérent et plus = 1 chèque de 83 euros (1^{ère} période = cotisation+licence)+1 chèque de 79 euros (2^{ème} partie cotisation).

3) **Un certificat médical d'aptitude** : il est obligatoire :

_ pour les nouveaux adhérents,

_ pour les anciens adhérents n'ayant pas renouvelé leur inscription en 2019-2020,

_ pour ceux ayant répondu OUI à l'une des questions du Questionnaire de Santé fourni dans le dossier d'inscription (voir celui-ci),

_ pour ceux ayant fourni un certificat médical antérieur à 2017.

III) Début des cours : La semaine du 1er septembre pour les anciens adhérents, la semaine du 14 pour les nouveaux).

IV) Inscription des anciens adhérents 2019-2020 :

1) du 15 au 30 juin en envoyant le dossier complet à Johny Macaire, 5 rue des Verdiers 38120 Saint-Egrève. Un dossier sera considéré comme incomplet et renvoyé à l'expéditeur s'il ne contient pas au moins : **Fiche d'inscription, 2 chèques**

2) du 24 au 28/08 en apportant le dossier complet à la Halle Jean Balestas (gymnase des Brioux) entre 17 H et 19 H.

Le premier chèque ne sera encaissé qu'à partir du 1^{er} Octobre. Ce qui laissera aux adhérents jusqu'au 30 septembre pour annuler leur inscription, leurs chèques seront alors déchirés.

3) Justificatif de paiement de cotisation : ils vous seront remis sur demande à johnymacaire@cegetel.net à partir du 01 novembre (exceptionnellement avant, si cela s'avérait urgent). **Attention** : la réception d'une facture implique la renonciation au droit de remboursement prévu ci-dessous.

4) Remboursement de cotisation : Toute inscription à l'USSE-Natation est considérée comme définitive. Toutefois, compte tenu des incertitudes pesant sur l'année à venir, le 2^{ème} chèque ne sera encaissé qu'à la date du 17 janvier au plus tôt. Les adhérents pourront alors demander à annuler celui-ci en envoyant une demande écrite par mail à cet effet.

Attention : l'adhésion à la section est annuelle. Elle ouvre le droit de participer à une séance

hebdomadaire encadrée par un éducateur diplômé. Cette adhésion ne garantit pas un nombre de séances prédéterminées par an (qui est variable selon les jours fériés et fermetures exceptionnelles de piscine) mais uniquement une périodicité de fréquentation correspondant à l'année scolaire (de septembre à juin). L'USSE ne rembourse donc pas les séances non effectuées.

Attention Important !

Le nombre d'enfants dans chaque groupe étant limité, s'il advenait que vous inscriviez votre enfant dans un groupe déjà plein, nous vous préviendrions par mail immédiatement. Vous aurez alors le choix entre le changer de groupe ou annuler l'inscription. Si vous n'avez pas de nouvelles de notre part, l'inscription est acceptée à l'horaire demandé.

Nous n'enversons pas de récépissé d'inscription, le simple respect des consignes (envoi à la bonne adresse ou transmission aux bonnes personnes) devrait nous assurer à tous l'absence d'erreur.

V – Inscriptions des Nouveaux et réinscriptions des retardataires

* **Le mercredi 2 septembre 2020 à la halle Jean Balestas (gymnase) de 14h à 19h.**

* **Samedi 5 septembre 2020 : de 14 H à 17 H lors de la journée des Associations.**

Au-delà de cette date, il conviendra de contacter Johny Macaire par Mail : johnymacaire@cegetel.net afin de connaître les créneaux restants disponibles.

Fiche d'inscription : elles pourront être téléchargées sur le site du club ainsi que tous les **documents spécifiques désirés**.

Une fois le règlement lu, merci de le garder précieusement et de signer la fiche d'inscription.